

**STRUCTURES DU SPORT DE
HAUT-NIVEAU
1990-1991**

- SECTIONS SCOLAIRES DE HAUT NIVEAU
- CENTRES PERMANENTS D'ENTRAINEMENT
ET DE FORMATION
- I.N.S.E.P., B.J., et S.S.M.

SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
Editorial du Président PAILLOU	2
Présentation	3 et 4
SECTIONS SCOLAIRES du SPORT de HAUT NIVEAU	
. Présence effective des fédérations	5
. Etat par fédération	6
SECTIONS SPORTIVES	
. Présence effective des fédérations	7
. Etat par fédération	8 et 9
CENTRES PERMANENTS d'ENTRAÎNEMENT et de FORMATION	
. Actualisation de la carte	10 et 11
. Présence effective des fédérations	12
. Etat par fédération	13 et 14
. Tableau et schéma d'évolution des C.P.E.F.	15
. Implantation dans les départements	
- Préambule	16 et 17
- Implantation	18 à 10
C.P.E.F. - S.S. de H.N. - S.S.	
. Implantation des 3 structures dans les régions	21 à 30
. Carte des régions et départements	31
. Géographie de l'implantation des 3 structures	32 et 32 bis
I.N.S.E.P.	
. Effectifs	33
SPORTIFS de HAUT NIVEAU sous les DRAPEAUX	34
STRUCTURES du SPORT de HAUT NIVEAU dans les ARMEES	35 à 37
PANORAMA des PRESENCES dans les STRUCTURES du SPORT de HAUT NIVEAU	38
Annexes des circulaires du S.E.J.S. relatives à la réforme des Sections Sport-Etudes.	pages bleues

EDITORIAL

La réforme des sections sport-études adoptée en 1990 a modifié de façon très sensible le paysage des structures du sport de haut niveau en FRANCE.

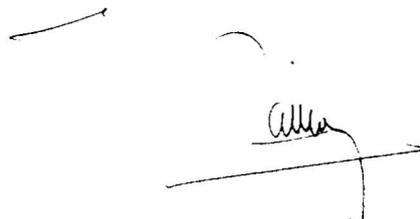
Jean-Michel OPRENDEK, Directeur du Département Haut Niveau au C.N.O.S.F., comme en 1990, vous présente d'une manière aussi claire que précise "l'état des lieux" actualisé de ces structures.

Désormais, c'est donc 4 505 athlètes qui sont accueillis dans les centres de haut niveau contre 7 525 en 1990. La différence provient essentiellement du fait que n'apparaissent plus dans les structures nationales les athlètes qui fréquentent les Sections Sportives.

Nouvelle appellation des anciennes Sections Sport-Etudes et des Sections Sport-Etudes Promotionnelles qui n'ont pas été retenues nationalement, les Sections Sportives relèvent désormais directement de l'autorité du Recteur d'Académie.

En dépit de l'action éducative intéressante menée pour les Sections Sportives, l'inclusion de leurs effectifs dans le bilan national faussait les véritables potentialités du Sport de Haut Niveau en FRANCE.

Cet excellent travail dont on ne peut qu'apprécier la minutie permet de souligner le souci majeur apporté par le SECRETARIAT d'ETAT à la JEUNESSE et aux SPORTS et le MOUVEMENT SPORTIF à mettre en place et à assurer la gestion de structures efficaces permettant de détecter et de préparer, à tous les degrés, les athlètes de haut niveau de notre pays.



Nelson PAILLOU

PRESENTATION

En Mars 1990, le C.N.O.S.F. avait produit son premier document récapitulatif des Structures du Sport de Haut Niveau.

Bien entendu, celui de 1991 s'inscrit dans la logique de l'actualisation de ce premier dossier, soulignant les changements intervenus d'une année sur l'autre. Autant dire que les deux documents, complémentaires, sont à consulter aussi bien en termes de références que de comparaisons.

En 1990, une réforme du système était annoncée, afin d'harmoniser les différentes structures et de mieux identifier leur qualité de haut niveau. C'est ainsi qu'une évaluation a été réalisée sur les sections sport-études conduisant schématiquement à la refonte de cette catégorie comme suit:

1. Les appellations de

- . Sections sport-études (149 en 1990)
- . Sections sport-études promotionnelles (348 environ en 1990)

disparaissent au bénéfice de celles de:

- . Sections scolaires du sport de haut niveau
- . Sections sportives

2. La Commission Interministérielle du 3 Mai 1990, après avoir analysé l'évaluation réalisée pour l'année scolaire 1989-1990, a réparti ainsi les 149 anciennes S.S.E.:

- . 40 + 1 (St Michel de Maurienne) sont classées "Sections scolaires de haut niveau".
Elles font partie du collectif H.N. des Fédérations qui touchent pour elles un budget prévu dans les contrats d'objectifs.

- . Les 109 autres sont désormais "sections sportives" et les rejoignent sous cette appellation, les 348 anciennes S.S.E. Promotionnelles. Cette catégorie de structure dépend désormais de la décision du Recteur d'Académie pour ce qui est des ouvertures et fermetures et du Directeur régional pour la mise à disposition des moyens qui lui sont spécifiquement attribués, sous l'autorité du Préfet de Région.

Références: Circulaire N°88-026 du 27 Janvier 1988.
 Instructions N°90-116 du 27 Avril 1989
 " N° 90-047 J.S. du 7 Février 1990
 " N° 90-060 J.S. du 23 Février 1990
 (Ci-jointes en annexe)

Ainsi, pour l'année 1990-1991, on relèvera comme suit le détail des structures de haut niveau:

1. INSEP	1	Centre national	- 48 sports dont	5 non olympiques	548 Athlètes
2. B.J.	1	" "	- 40 "	15 "	471 "
3. CPEF	108	Centres	- 31 "	12 "	2 280 "
4. S.S.H.N.	41	Sections	- 17 "	3 "	874 "
5. S.S.Milit.	28	Sections	- 15 "	6 "	332 "

Soit au total 4 505 athlètes présents dans les centres adaptés pour les sportifs de haut niveau contre 7 525 en 1990.

La différence est énorme et s'opère uniquement sur l'effectif des anciennes S.S.E. qui est donc passé de 3 913 à 874 athlètes catégorisés dans une structure possédant le label de haut niveau.

NOTA: Dans le présent dossier, les 109 S.S.E. devenues sections sportives apparaîtront encore et pour la dernière fois aux pages 7, 8 et 9 et de 21 à 30 dans le détail par régions, leur identification étant possible au plan du lieu de leur implantation et de leur effectif. Ce n'est pas le cas des 348 anciennes S.S.E. Promotionnelles dont ce type d'information nous échappe ainsi qu'au S.E.J.S. et à la Direction des Lycées et Collèges en réponse à nos demandes (le dernier recensement précis qui date de 1986 est consigné en page 23 du dossier C.N.O.S.F. de 1990.)

SECTIONS SCOLAIRES du SPORT de HAUT NIVEAU

PRESENCE EFFECTIVE des FEDERATIONS

(Saison 1990-91)

1. JUDO	8 Sections	302 Athlètes
2. GYMNASTIQUE	8 "	104 "
3. NATATION	4 "	63 "
4. ATHLETISME	3 "	50 "
5. TENNIS	3 "	23 "
6. SKI	2 "	86 "
7. VOILE	2 "	36 "
8. BASKET-BALL	2 "	34 "
9. RUGBY	1 "	66 "
10. LUTTE	1 "	21 "
11. ESCRIME	1 "	17 "
11. PELOTE BASQUE	1 "	17 "
13. CANOE-KAYAK	1 "	12 "
13. VOLLEY-BALL	1 "	12 "
15. TRAMPOLINE	1 "	11 "
16. PENTATHLON MODERNE	1 "	10 "
16. TENNIS de TABLE	1 "	10 "
TOTAL	17 Sports	41 Sections
		874 Athlètes

SECTIONS SCOLAIRES du SPORT de HAUT NIVEAU**ETATS par FEDERATION**

Année scolaire 1990-91

JUDO

8 Sections	302 Athlètes
. GRENOBLE	52 (G)
. MARSEILLE	32 (G)
. ORLEANS	43 (G)
. ORLEANS	29 (F)
. POITIERS	28 (M)
. RENNES	38 (G)
. STRASBOURG	35 (M)
. TALENCE	45 (M)

GYMNASTIQUE

8 Sections	104 Athlètes
. ANTIBES	19 (G)
. CALAIS (G.R.S.)	9 (F)
. CRETEIL	4 (F)
. FORBACH	13 (G)
. LYON	21 (G)
. MONTCEAU les MINES	8 (G)
. ORLEANS (G.R.S.)	18 (F)
. VERNON	12 (M)

NATATION

4 Sections	63 Athlètes
. ANTIBES	12 (M)
. FONT ROMEU	10 (M)
. POITIERS	25 (M)
. TOULOUSE	16 (M)

ATHLETISME

3 Sections	50 Athlètes
. LIEVIN	15 (M)
. RENNES	25 (M)
. TOULOUSE	10 (M)

TENNIS

3 Sections	23 Athlètes
. BIARRITZ	7 (F)
. POITIERS	8 (G)
. ST RAPHAEL	8 (G)

SKI

2 Sections	86 Athlètes
. ALBERTVILLE	73 (M)
. ST MICHEL de MAURIENNE	13 (G)

VOILE

2 Sections	36 Athlètes
. BREST	17 (M)
. LA ROCHELLE	19 (M)

BASKET-BALL

2 Sections	34 Athlètes
. LIEVIN	20 (M)
. SCEAUX	14 (M)

1 seule Section:

<u>CANOE-KAYAK: CAEN</u>	12 (M)
<u>ESCRIME: TARBES</u>	17 (M)
<u>LUTTE: FONT ROMEU</u>	21 (G)
<u>PELOTE BASQUE: BAYONNE</u>	17 (G)
<u>PENTAT. MOD.: FONT ROMEU</u>	10 (M)

<u>RUGBY: TOULOUSE</u>	66 (G)
<u>TENNIS de TABLE: TALENCE</u>	10 (M)
<u>TRAMPOLINE: BOIS COLOMBES</u>	11 (M)
<u>VOLLEY-BALL: MONTPELLIER</u>	12 (G)

Légende: G = Garçons ; F = Filles ; M = Mixte

SECTIONS SPORTIVES**PRESENCE EFFECTIVE des FEDERATIONS**

(Année scolaire 1990-91)

1. FOOTBALL	18 Sections	547 Athlètes
2. HANDBALL	14 "	460 "
3. SKI	13 "	531 "
4. ATHLETISME	10 "	252 "
5. NATATION	7 "	134 "
6. RUGBY	6 "	291 "
7. VOLLEY-BALL	6 "	80 "
8. TENNIS de TABLE	5 "	67 "
9. BASKET-BALL	4 "	76 "
10. JUDO	3 "	94 "
11. SPORTS de GLACE	3 "	82 "
12. GYMNASTIQUE	3 "	54 "
13. VOILE	3 "	34 "
14. AVIRON	2 "	28 "
15. CANOE-KAYAK	2 "	25 "
16. TENNIS	2 "	16 "
17. RUGBY A XIII	1 "	26 "
18. CYCLISME	1 "	22 "
19. HOCKEY S/ GAZON	1 "	21 "
20. PENTATHLON MODERNE	1 "	10 "
21. COURSE D'ORIENTATION	1 "	9 "
21. ESCRIME	1 "	9 "
23. EQUITATION	1 "	6 "
TOTAL	23 Sports	109 Sections
		2874 Athlètes

SECTIONS SPORTIVES**ETATS par FEDERATION**

(Année scolaire 1990-91)

FOOTBALL

18 Sections	547 Athlètes
. AMIENS	35 (G)
. ANGERS	31 (G)
. ANGOULEME	28 (G)
. AUXERRE	28 (G)
. CHATEAUROUX	26 (G)
. GRAND QUEVILLY	30 (G)
. LENS	32 (G)
. MERIGNAC	31 (G)
. METZ	39 (G)
. NIMES	23 (G)
. RENNES	37 (G)
. SAINT JUNIEN	34 (G)
. STRASBOURG	36 (G)
. THONON LES BAINS	28 (G)
. TOULOUSE	33 (G)
. TROYES	28 (G)
. VANVES	20 (G)
. VICHY	28 (G)

HAND-BALL

14 Sections	460 Athlètes
. CHAMBERY	31 (M)
. CHARTRES	41 (M)
. DIJON	29 (G)
. EVREUX	44 (M)
. LYON	34 (M)
. MARSEILLE	50 (M)
. METZ	21 (F)
. NANTES	27 (G)
. NICE	14 (F)
. NIMES	23 (G)
. STRASBOURG	47 (M)
. TALENCE	50 (M)
. TOURCOING	27 (G)
. TROYES	22 (F)

SKI

13 Sections	531 Athlètes
. BARCELONNETTE	64 (M)
. BOURG ST MAURICE	73 (M)
. CHAMONIX	55 (M)
. GERARDLMER	25 (M)
. LE FAYET	76 (M)
. LUCHON	16 (M)
. MENDE	21 (M)
. MODANE	34 (M)
. MOUTIERS	31 (M)
. PONTARLIER	18 (M)
. LES ROUSSES	37 (M)
. ST ETIENNE DE TINEE	32 (M)
. VILLAR DE LANS	49 (M)

ATHLETISME

10 Sections	252 Athlètes
. CLERMONT-FERRAND	50 (M)
. FONTAINEBLEAU	15 (F)
. FONTAINEBLEAU	16 (G)
. FONT ROMEU	12 (M)
. GRENOBLE	10 (M)
. MONTGERON	41 (M)
. POINTE A PITRE	27 (M)
. REMIREMONT	27 (M)
. SALON DE PROVENCE	34 (M)
. TALENCE	20 (M)

Légende: G = Garçons ; F = Filles ; M = Mixte

NATATION

7 Sections	134 Athlètes
. AGEN	25 (M)
. DECIZE	16 (M)
. DINARD/ST MALO	17 (M)
. NANCY	12 (M)
. ORLEANS	17 (M)
. ST DENIS (REUNION)	20 (M)
. VICHY	12 (M)

VOLLEY-BALL

6 Sections	80 Athlètes
. HEROUVILLE ST CLAIR	20 (M)
. BEZIERS	14 (F)
. CANNES	12 (G)
. LYON	10 (F)
. LYON	10 (G)
. METZ	14 (G)

BASKET-BALL

4 Sections	76 Athlètes
. CALAIS	19 (F)
. NANCY	20 (F)
. POITIERS	19 (F)
. SAINT QUENTIN	18 (F)

SPORTS de GLACE

3 Sections	82 Athlètes
. GAP	45 (G)
. PASSY LE FAYET	26 (G)
. SAINT-OUEN (Pat. Artist.)	11 (M)

VOILE

3 Sections	34 Athlètes
. BOULOGNE SUR MER	10 (M)
. LA BAULE	13 (M)
. MARSEILLE	11 (M)

CANOE -KAYAK

2 Sections	25 Athlètes
. BESANCON	14 (M)
. BOULOGNE SUR MER	11 (M)

1 seule Section:

<u>COURSE d'OR.:</u> FONT ROMEU	9 (M)
<u>CYCLISME:</u> ROUBAIX	22 (G)
<u>ESCRIME:</u> GISORS	9 (M)
<u>HOCKEY S/ GAZ.:</u> LE QUESNOY	21 (G)

RUGBY

6 Sections	291 Athlètes
. ANGOULEME	35 (G)
. BAYONNE	54 (G)
. BEZIERS	51 (G)
. SCEAUX	50 (G)
. USSEL	56 (G)
. VILLEFRANCHE S/ SAONE	45 (G)

TENNIS de TABLE

5 Sections	67 Athlètes
. CHAMBERY	6 (G)
. LUNEVILLE	24 (M)
. RENNES	15 (M)
. SOTTEVILLE LES ROUEN	12 (M)
. TOURCOING	10 (M)

JUDO

3 Sections	94 Athlètes
. NANCY	30 (F)
. NICE	37 (G)
. VANVES	27 (G)

GYMNASTIQUE

3 Sections	54 Athlètes
. LA MADELEINE	23 (G)
. ORLEANS	11 (G)
. VENISSIEUX (G.R.S.)	20 (F)

AVIRON

2 Sections	28 Athlètes
. MACON	12 (G)
. TOURS	16 (G)

TENNIS

2 Sections	16 Athlètes
. STRASBOURG	8 (M)
. TALENCE	8 (M)

<u>PENTAT. MOD.:</u> NOYON	10 (M)
<u>RUGBY A XIII:</u> CARCASSONNE	26 (G)
<u>SP. EQUESTRES:</u> FONT ROMEU	6 (M)